

## Compte rendu de séance

### Séance du 12 Janvier 2016

L' an 2016 et le 12 Janvier à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de POINCLOUX Daniel, Maire.

**Présents :** Mrs POINCLOUX Daniel, IMBAULT Thierry, VERHNES Dominique, MESLAND Olivier, MADRE Jean-Christophe, CHANTEAU Jean-Claude, GOUEFFON Hubert  
Mmes PILLOY Marie-Pierre, CHATELAIN Laëtitia

**Absents excusés :** Mme AURIAU Aurélie (pouvoir à Mr POINCLOUX), M. DA SILVA Norbert (pouvoir à M. IMBAULT)

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9
- Pouvoir : 2

**Date de la convocation :** 08/01/2016

**Date d'affichage :** 08/01/2016

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme CHATELAIN Laëtitia

Approbation du compte rendu de la séance du 17 novembre 2015.

#### **I- DELIBERATION :**

##### **1/ Délibération n° 2016-001 : Demande de subventions au titre de la D.E.T.R pour la pose de bordures de trottoirs et réfection des rives de voirie**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre des travaux relatifs à la sécurisation aux abords des entrées de villages des communes associées de Crottes-en-Pithiverais,

**Vu** la délibération n° 2015-028 autorisant le Maire à lancer l'appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre de ce marché,

**Vu** la délibération n° 2015-041 attribuant le marché de maîtrise d'oeuvre à l'entreprise BET LEGREAND,

**Considérant** la possibilité de présenter un dossier de subvention de l'Etat au titre de la DETR 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOpte** l'estimation des travaux de pose de bordures de trottoirs et de réfection des rives de voirie sur les communes associées de Crottes-en-Pithiverais qui s'élève à 157 200.00 € HT

**AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016,

**AUTORISE** le Maire à préfinancer les travaux,

ADOPTÉ le plan de financement tel qu'il est présenté :

|                                    | Montant HT        | %      |
|------------------------------------|-------------------|--------|
| <b>DEPENSES</b>                    |                   |        |
| Travaux                            | 142 946,00        | 90,93  |
| Maîtrise d'œuvre, imprévus         | 14 254,00         | 9,07   |
| Total des dépenses :               | <b>157 200,00</b> | 100,00 |
| <b>RESSOURCES</b>                  |                   |        |
| DETR                               | 78 600,00         | 50,00  |
| Autres financements (à préciser) : |                   |        |
| Conseil Général                    | 14 500,00         | 9,22   |
| Réserve parlementaire              | 32 660,00         | 20,78  |
| Autofinancement :                  | 31 440,00         | 20,00  |
| Total des ressources :             | <b>157 200,00</b> | 100,00 |

DIT que le calendrier des travaux s'établit comme suit :

Date du commencement d'exécution : 2ème semestre 2016

Si plusieurs tranches :

Tranche 1 Montant : 108 500,00 € HT

Tranche 2 Montant : 48 700,00 € HT

Date d'achèvement prévue : fin 2016-début 2017

Echéancier prévisionnel de paiement des dépenses :

| 2016            | 2017           |
|-----------------|----------------|
| 108 500,00 € HT | 48 700,00 € HT |

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2016.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## II- AFFAIRES DIVERSES :

\* Le Maire informe le conseil que la prochaine réunion du SIRIS d'Aschères-le-Marché aura lieu le lundi 25 janvier 2016 à 20 h 30.

\*Le Maire informe le conseil que depuis le conseil du 21 décembre dernier, les ordres de services pour l'aire de jeux ont été donnés. Il convient donc de préparer le terrain avant l'arrivée des jeux.

\* Mr CHANTEAU demande que la poubelle de l'abris bus de Teillay soit changée.

\* Le Maire informe le conseil qu'un devis pour l'élagage du petit bois a été demandé à l'entreprise GOUEFFON.

\* Drapeaux : Le Maire souhaite que la commune achète des drapeaux plus petits, un tricolore et un européen, pour chaque mairie, pour mettre en façade des 2 celles-ci, car ceux qui sont actuellement accrochés à la mairie de Crottes-en-Pithiverais sont trop grands et s'abîment plus vite.

\* L'entreprise REBUFFE viendra le mardi 19 janvier 2016 à 14 h 00 pour établir un devis pour la mare de Teillay.

Séance levée à : 18:45

En mairie, le 18/01/2016

Le Maire  
Daniel POINCLOUX

